



Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 septembre 2018

- . **Présents** : Pierre DAUDEY, Simone VALOT, Fabienne DOLE, Mathieu LINIGER, Christine HUMBERTJEAN, Isabelle KERN et Jean-Noël VALLET.
- . **Absents excusés** : Marilyne FONTANIER (*procuration à Fabienne DOLE*), Alain CUSSEY et Stéphanie FOURNIER,
- . **Absents** : Julien WOITTEQUAND, Aurélie JAVANET et James BOUVERET.
- . **Secrétaire de séance** : Simone VALOT.

Le Conseil accepte la proposition de M. le Maire de modifier l'ordre du jour.

Deux points sont ajoutés :

- . N° 4: Echange de terrain : GUERRIN/COMMUNE.
- . N° 5 : Affouage 2018/2019

Vote 7 voix Pour et 1 Abstention.

1. Procès-verbal de la séance du 2 août 2018

Le compte-rendu du conseil municipal du 2 août 2018 est approuvé.

Vote : 7 voix Pour et 1 Abstention.

2. Assurance du personnel communal

Adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion du Doubs en matière de risques statutaires.

M. le Maire rappelle que le contrat engagé par le centre de gestion pour le compte de la commune concernant un contrat d'assurance groupe en matière de risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut des agents, arrive à échéance au 31 décembre prochain.

La commune avait souhaité poursuivre la démarche de procédure de mise en concurrence du dit contrat avec le Centre de Gestion. Cette procédure est arrivée à son terme et la commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 juin dernier.

Le Centre de Gestion a remis au Maire les conditions du contrat retenu :

- Candidat retenu : Le groupement CNP Assurances (assureur)/SOFAXIS (courtier)
- Durée du contrat : 4 ans soit du 01/01/2019 au 31/12/2022.
- Tarif : * agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL ou détachés : **5.95 %** avec une franchise de 10 jours par arrêt
* agents titulaires et stagiaires non affiliés à la CNRACL ou détachés et agents non titulaires de droit public : **1.10 %** avec une franchise de 10 jours par arrêt.

Jean-Noël VALLET fait part de son avis négatif sur le contrat proposé car il trouve que la franchise de 10 jours est anormale et que le taux de cotisation est trop élevé.

Le Conseil accepte à 7 voix Pour et une Contre l'offre négociée par le Centre de Gestion et autorise le Maire à signer tout document contractuel et certificat d'assurances (contrats).

3. Rénovation Ecole-Ancienne Fromagerie

. Actualisation du plan de financement

M. le Maire rappelle que le projet de travaux école avait été suspendu en septembre 2017 suite au refus de l'Etat de nous accorder une subvention DETR en raison de l'avis défavorable du DASEN (Inspecteur d'académie).

Après négociations au cours de l'année 2018, le Cabinet de la Préfecture a finalement accepté de nous accorder 90 000 €.

Le plan de financement s'établit comme suit :

TRAVAUX HT 780 000	}		}	
M.O. 120 000		coût projet HT 900 000		coût total TTC 1 080 000
		TVA 180 000		

Récapitulatif financement

- Travaux	1 080 000 TTC	coût projet HT 900 000	TVA 180 000
- Récupération TVA	172 800		
- Subventions	556 100	soit 61.8 % du montant des travaux HT	
- Subventions à venir CEE	10 000		

Reste à charge de la commune 341 100 avant prêts

- Prêt CDC	150 000
- Prêt CAF	50 000

Autofinancement commune 141 100
--

déjà réglé études MO et divers 55 000 TTC

Reste au 10/09/2018	86 100 €
---------------------	----------

. Délégation au Maire pour le lancement de la consultation des entreprises et la signature du marché et de toutes les pièces administratives associées.

Après débat, M. le Maire propose au Conseil, sous réserve que toutes les subventions soient réellement notifiées, de relancer le projet de consultations des entreprises.

Le Conseil autorise M. le Maire à lancer la consultation des entreprises, la signature du marché et de toutes les pièces administratives associées. Vote 8 voix Pour.

4. Echange de terrain : GUERRIN/COMMUNE.

M. Le Maire rappelle qu'un échange de terrain de 11 m² avait été envisagé en 2012 avec M. COULET à la demande de la commune. Cet échange permet d'élargir le chemin place de la Planchotte le rendant ainsi accessible aux véhicules.

Suite à l'achat de la ferme par M. Joris GUERRIN, cet échange de 11 m² peut être réalisé. Le géomètre GAUME avait été chargé de réaliser les documents nécessaires.

La commune cède donc la parcelle E 878 de 11m² en bordure de la place de la Planchotte, côté rue des Chailles, contre la parcelle E 877 de 11m² côté rue de la Planchotte.

La commune étant à l'origine du projet c'est elle qui prend en charge tous les frais liés à cet échange.

Le Conseil autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires relatifs à cet échange.

Vote 8 voix Pour.

5. Affouage 2018/2019

M. LINIGER rappelle les propositions de la commission des bois du printemps :

- l'affouage aura lieu comme prévu dans les parcelles 14 et 26.
- le tarif reste identique à celui de 2017, **soit 110 € la portion** d'une contenance de 20 stères de bois. Le Conseil approuve ce tarif à 8 voix Pour.

Il propose les jours d'inscription suivants :

- le 27 septembre de 16h à 19 h
- le 28 septembre de 16h à 18h
- le 29 septembre de 10h à 11h30.

6. Questions diverses

- . Organisation du nettoyage du village le 15 septembre 2018 dans le cadre 'World Cleanup Day' « Nettoyons la planète en un jour »

Fabienne DOLE rappelle que la commune participera à la journée 'World Cleanup Day'.

Il a été décidé que le nettoyage du village aura lieu le samedi 15 septembre à partir de 9H.

- . Bilan rentrée scolaire

La rentrée s'est bien passée sauf que les effectifs, suite à huit départs non prévus, sont en baisse.

Nous n'avons plus que 51 élèves, ce qui est inférieur au seuil de fermeture d'une classe.

- . Groupe de travail sur l'actualisation du bail de chasse

Un groupe de travail composé du Maire, de Simone VALOT, de Mathieu LINIGER et de Jean-Noël VALLET a été formé pour actualiser le bail de chasse.

- . Projet de changement de panneaux de signalisation dans le village

- . Saisonnier

Le contrat de mise à disposition de M. Emmanuel LACROIX, saisonnier, est prolongé jusqu'au 28 septembre.

- . Aboiements de chiens et Epandage de lisier

Des courriers seront adressés prochainement aux personnes concernées.

Levée de séance à 22 h10.

Le Maire,



